



LE BATONNIER

4000 Liège, le 10/09/09
Palais de Justice – 16

Son Excellence Major Général Joseph KABILA,
président de la république démocratique du Congo
Palais de la Nation
avenue de Lemera
KINSHASA – NGALIEMA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
e-mail : pr@presidentrdc.cd

Au Premier Ministre
La primature, avenue Roi Baudouin
KINSHASA – GOMBE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Au Ministre de la justice Mutumbo BAKAFWA
ENSENDA
228, avenue de Lemera B.P. 31-37
KINSHASA – GOMBE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
e-mail minjustrdc@yahoo.fr

Au Ministre des droits humains,
Monsieur Upio KAKURA WAPOL
26, boulevard Colonel Tshatshi
KINSHASA – GOMBE RDC
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Votre excellence, Monsieur le président de la république,
Votre excellence, Monsieur le premier ministre,
Votre excellence, Monsieur le ministre de la justice,
Votre excellence, Monsieur le ministre des droits humains,

Le barreau de Liège a été informé que, dans la nuit du 10 avril dernier, Maître Georges KATETA KALOMBO, avocat du barreau de Bukavu, a été assassiné par des hommes en armes venus le chercher à son domicile Route d'Uvira, n° 42, Q. NDENDERE, C/d'IBANDA.

Cet assassinat a été dénoncé par le barreau du Sud Kivu, en date du 20 avril 2009, puis par l'assemblée générale de l'Ordre national des avocats et la conférence des bâtonniers de la république démocratique du Congo le 23 avril 2009.

A cette occasion, les principaux Ordres d'avocats du pays ont rappelé le caractère particulièrement lâche de l'assassinat d'un homme qui consacrait sa vie à la défense des droits humains.

Ils ont demandé l'ouverture d'une enquête qui permettrait de démasquer les assassins de Maître Georges KATETA KALOMBO et de mettre fin à leurs activités.

En date du 29 avril 2009, Monsieur Laurent MUTATA LUABA, lieutenant-colonel magistrat de l'Auditorat militaire supérieur du Sud Kivu a assuré le bâtonnier du barreau de Bukavu qu'un dossier judiciaire serait ouvert au sujet de cet assassinat.

Plus de cinq mois plus tard, il semble cependant que l'enquête n'ait nullement progressé et qu'aucun effort n'ait été entrepris pour arrêter les assassins de Maître Georges KATETA KALOMBO.

Par la présente, le barreau de Liège souhaite dès lors vous demander de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires et de donner tous les ordres indispensables pour que cette enquête soit enfin entreprise avec diligence et efficacité, et que les assassins de Maître Georges KATETA KALOMBO soient démasqués et mis hors d'état de nuire.

Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur de prendre toutes les initiatives indispensables en ce sens.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à la présente et de la bonne suite que vous y réserverez.

Veillez agréer Votre excellence, Monsieur le président de la république, Votre excellence, Monsieur le premier ministre, Votre excellence, Monsieur le ministre de la justice, Votre excellence, Monsieur le ministre des droits humains, l'hommage de mon profond respect.

Le Bâtonnier de l'Ordre,
Stéphane GOTHOT.



LE BATONNIER

4000 Liège, le 06/11/08
Palais de Justice – 16

Monsieur Yves LETERME
Ministre des Affaires étrangères
Rue des petits Carmes 15 (6^{ème} étage)
1000 BRUXELLES

Monsieur le ministre des Affaires étrangères,

Le barreau de Liège a été informé de l'assassinat, en date du 10 avril 2009, d'un avocat du barreau de Bukavu, Maître Georges KATETA KALOMBO.

Il a également été informé qu'à ce jour, malgré des déclarations rassurantes, aucune enquête sérieuse n'avait été entreprise par les autorités locales, en vue de démasquer et de mettre hors d'état de nuire les assassins de Maître KATETA KALOMBO.

Nous nous permettons, par la lettre dont vous trouverez copie en annexe à la présente, d'interpeller Monsieur le président de la république démocratique du Congo, son premier ministre, ainsi que ses ministres de la justice et des droits humains, pour leur dénoncer la situation et leur demander de prendre les mesures nécessaires.

Nous serions très heureux que, par votre voix, notre gouvernement s'associe à cette requête et prie instamment les autorités congolaises d'entreprendre l'enquête indispensable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le Bâtonnier de l'Ordre,
Stéphane GOTHOT.